Bac Général HLP + LLCER (Humanités, littérature et philosophie et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

# CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hlp-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

# Humanités, littérature et philosophie

Session 2023 • La Réunion • Jour 1

Code sujet **23-HLPJ1LR1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

## Se repérer dans le corrigé

Première partie — Interprétation littéraire
1 réponses • sujet p. 2–2

Deuxième partie — Essai philosophique
1 réponses • sujet p. 2–2

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.


FormaV - document d'entraînement non officiel

# Première partie

**10 points**

Interprétation littéraire

## Première partie : interprétation littéraire

### Question Question

Sujet p. 2

> Comment ce texte met-il en scène l’insensibilité de madame Verdurin face aux « plus affreuses tragédies » ?

**Démarche.** Pour montrer comment le texte met en scène l’insensibilité de Mme Verdurin, on peut suivre la construction du passage : le commentaire du narrateur confronte d’abord les malheurs collectifs au bien-être individuel ; l’épisode du croissant donne ensuite un exemple concret de cette disproportion ; enfin, les gestes et l’expression de Mme Verdurin contredisent ses paroles de compassion. Il faut analyser l’ironie du narrateur sans affirmer que le personnage simule consciemment son émotion : le texte montre surtout que son confort immédiat l’emporte sur la pensée des victimes.


FormaV - document d'entraînement non officiel

**RÉPONSE À RETENIR**

Dans cet extrait du *Temps retrouvé*, l'action se situe en 1915, alors que la guerre se poursuit à proximité de Paris. Les Verdurin continuent pourtant leur vie mondaine et discutent de la situation dans leur salon. Le naufrage du *Lusitania*, qui a fait 1 200 morts selon la note du texte, permet à Proust de confronter cette catastrophe à la vie quotidienne de Mme Verdurin. Comment le narrateur révèle-t-il l'insensibilité de son personnage face aux tragédies qu'elle condamne en paroles ? Il oppose d'abord les malheurs collectifs aux préoccupations individuelles, puis met en scène un petit déjeuner dont les gestes et l'expression démentent l'indignation affichée.

Le passage commence par anticiper l'objection selon laquelle les Verdurin seraient attentifs à la guerre : « Les Verdurin y pensaient pourtant, dira-t-on », puisqu'ils ont un salon politique où l'on parle des armées et des flottes. La formule « dira-t-on » donne au commentaire un ton ironique : cette apparente attention ne suffit pas à établir une véritable sensibilité aux victimes. Le narrateur décrit ensuite un mécanisme général en opposant ce qui touche « notre bien-être » à ce qui ne nous concerne pas. Les verbes « multiplie » et « divise », qui évoquent des opérations de calcul, montrent comment l'intérêt personnel grossit les petits désagréments vécus et réduit les malheurs éloignés. Le narrateur inclut le lecteur dans cette réflexion par le pronom « notre », avant d'en donner une illustration particulièrement frappante : « la mort de millions d'inconnus » nous « chatouille à peine et presque moins désagréablement qu'un courant d'air » (lignes 4-6 environ). La disproportion entre la mort de millions de personnes et une gêne physique minime rend sensible l'indifférence dénoncée.

Le cas de Mme Verdurin concrétise cette analyse. Elle souffre de migraines parce qu'elle ne peut plus manger de croissant avec son café au lait. Le narrateur précise qu'elle a obtenu de Cottard une ordonnance pour s'en faire préparer dans un restaurant, puis compare cette démarche à la nomination d'un général : cela a été « presque aussi difficile à obtenir des pouvoirs publics » (lignes 8-11 environ). Le rapprochement entre une commodité personnelle et une décision liée à la guerre est comique et révèle le poids démesuré que prend le confort de Mme Verdurin. Le récit présente ainsi son croissant comme une affaire pressante, alors que les victimes de la guerre et du naufrage restent abstraites.

La scène du petit déjeuner expose ensuite l'écart entre les paroles et les actes. Mme Verdurin reprend son premier croissant le matin où les journaux rapportent le naufrage du *Lusitania*. Elle s'exclame : « Quelle horreur ! Cela dépasse en horreur les plus affreuses tragédies. » L'exclamation et la répétition du mot « horreur » donnent à sa réaction une intensité emphatique. Mais, pendant qu'elle parle, elle trempe son croissant dans son café et donne des « pichenettes » à son journal pour le maintenir ouvert sans interrompre ses « trempettes ». Ces détails concrets, presque burlesques, maintiennent l'attention sur son repas plutôt que sur les noyés. La précision « la bouche pleine » accentue encore cette contradiction : elle commente le désastre tout en savourant l'aliment auquel elle attache tant d'importance.

La dernière phrase confirme ce décalage. La mort des noyés ne lui apparaît que « réduite au milliardième » : cette image hyperbolique prolonge le raisonnement du début, où les malheurs d'autrui étaient déjà diminués par rapport aux intérêts propres. Surtout, le « mais » oppose directement les « réflexions désolées » à l'« air » de Mme Verdurin, qui est celui d'une « douce satisfaction ». Le narrateur attribue cette expression au plaisir du croissant, « si précieux contre la migraine ». Sans qu'il soit nécessaire de conclure qu'elle feint volontairement son émotion, la scène montre que sa satisfaction physique domine effectivement sa pensée des victimes.

Ainsi, Proust met en scène l'insensibilité de Mme Verdurin par une série de contrastes entre l'immensité des tragédies et la petitesse de ses préoccupations. Le commentaire ironique, les comparaisons disproportionnées, les gestes minutieusement décrits et l'expression de « douce satisfaction » révèlent que la compassion formulée en paroles ne modifie pas son comportement. Face à la mort des inconnus,

son attention revient au croissant et au soulagement de sa migraine : le texte donne ainsi une forme concrète au mécanisme par lequel le bien-être personnel rend presque négligeable la souffrance lointaine.


FormaV - document d'entraînement non officiel

# Deuxième partie

**10 points**

Essai philosophique

## Deuxième partie : essai philosophique

### Question Question

Sujet p. 2

> Est-il vraiment illégitime de souffrir plus d'un « courant d'air » que de « la mort de millions d'inconnus » ?

La question oppose deux maux de nature et d'échelle très différentes : d'un côté, la gêne immédiate d'un courant d'air ; de l'autre, la mort de millions de personnes que l'on ne connaît pas. Il semble évident que la seconde est infiniment plus grave. Pourtant, nous pouvons être plus vivement affectés par ce que nous ressentons directement que par une catastrophe lointaine, connue seulement par un récit. Faut-il alors condamner cette inégalité de nos réactions ? Pour répondre, il faut distinguer l'intensité spontanée d'un sentiment, que nous ne décidons pas toujours, du jugement que nous portons sur la gravité d'un mal et de la conduite que nous adoptons envers ceux qui le subissent. Ressentir plus fortement une gêne proche n'est pas nécessairement illégitime ; en revanche, transformer cette limite de notre sensibilité en déni ou en indifférence volontaire peut le devenir.

D'abord, il est compréhensible qu'un mal présent nous affecte davantage qu'un mal éloigné. Un courant d'air est une sensation concrète : il atteint notre corps, trouble notre confort et appelle une réaction immédiate. À l'inverse, le nombre immense de victimes d'une catastrophe dépasse ce que nous pouvons nous représenter individuellement. Nous pouvons savoir que des milliers ou des millions de personnes sont mortes sans parvenir à éprouver, pour chacune, une émotion proportionnelle à cette réalité. Notre attention et notre imagination sont limitées ; elles sont spontanément orientées vers ce qui nous touche de près. Une telle différence d'intensité affective ne constitue donc pas, à elle seule, une faute morale : éprouver vivement son propre inconfort ne revient pas nécessairement à juger que cet inconfort est plus grave que la mort d'autrui.

Il serait d'ailleurs impossible d'exiger que chacun ressente à volonté une émotion déterminée. Les sentiments ne se commandent pas comme des actes. Une personne peut être préoccupée par une douleur personnelle tout en reconnaissant lucidement qu'un événement lointain est d'une gravité bien supérieure. Il faut donc distinguer le fait psychologique de souffrir davantage de ce qui est proche et le jugement de valeur selon lequel ce qui nous affecte le plus serait ce qui compte le plus. Le premier relève en partie des limites ordinaires de la sensibilité ; le second peut être discuté et corrigé par la réflexion.

Cependant, cette distinction ne saurait servir d'excuse à toute attitude. L'éloignement des victimes peut faire oublier qu'elles sont des personnes réelles, et l'on peut se servir de son propre confort pour ne plus accorder aucune importance à leur sort. Or le caractère inconnu des victimes ne diminue ni la gravité de leur mort ni leur dignité. La responsabilité morale ne consiste pas forcément à éprouver une douleur immense, mais elle engage notre manière de juger et d'agir : reconnaître la gravité du mal, ne pas le minimiser et, lorsqu'une aide concrète est possible, ne pas s'y soustraire par simple indifférence. Nous ne sommes pas responsables de ne pas ressentir une émotion parfaitement proportionnée au malheur ; nous pouvons toutefois être responsables de détourner volontairement le regard ou de refuser d'aider alors que nous en avons la possibilité.

Le passage de Proust donne à cette distinction une illustration particulièrement frappante. Madame Verdurin déclare, à propos du naufrage du Lusitania, que celui-ci dépasse « les plus affreuses tragédies », mais reprend son croissant le matin où les journaux rapportent le naufrage. Le narrateur souligne qu'elle trempe son croissant dans son café tout en lisant et qu'une « douce satisfaction » paraît sur son visage, en


FormaV - document d'entraînement non officiel

contraste avec ses paroles désolées. La scène ne prouve pas qu'il faudrait ressentir chaque catastrophe avec une intensité identique ; elle montre plutôt combien le bien-être personnel peut occuper toute l'attention et réduire, dans l'expérience de Mme Verdurin, la place accordée aux morts. Le décalage entre ce qu'elle dit et ce que révèle son comportement rend sa compassion suspecte : elle paraît davantage relever de la formule que d'une véritable considération pour les victimes. C'est cette réduction de l'événement à ce qui touche son propre confort, et non la seule incapacité à éprouver une émotion immense, qui rend son attitude critiquable.

En définitive, il n'est pas en soi illégitime de souffrir plus vivement d'un courant d'air que de la mort de millions d'inconnus. Une expérience proche et sensible peut nous affecter davantage qu'un malheur lointain sans que nous lui accordions pour autant une valeur morale supérieure. Mais l'inégalité de nos émotions ne doit pas devenir une hiérarchie injuste entre les vies, ni justifier l'indifférence lorsque nous pouvons reconnaître le mal ou agir. La limite de notre sensibilité est humaine ; le mépris volontaire de la souffrance d'autrui peut, lui, être moralement condamné.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il n'est pas nécessairement illégitime de ressentir plus vivement un courant d'air que la mort de millions d'inconnus : le mal proche nous affecte spontanément davantage. Cela ne signifie pas que cette gêne soit plus grave que la mort de ces personnes. La responsabilité morale consiste à reconnaître la valeur des victimes et à ne pas transformer les limites de notre émotion en indifférence volontaire, notamment lorsqu'une aide est possible.

---

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2023/spe-humanites-litterature-philo-2023-la-reunion-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.